

Au regard de l'épidémie de COVID 19 qui touche le pays, le Conseil d'Administration du 26 mai a été organisé à distance, avec connexion en visio.

Présents :

Jean-Patrick Masson, Vice-président à Dijon métropole et **président d'Alterre**
Frédérique Colas, vice-présidente du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et **vice-présidente d'Alterre**
Catherine Hervieu, présidente d'ATMO BFC et **trésorière d'Alterre**
Stéphane Woynaroski, Conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté
José Almeida, Conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté
Jean-François Jaunet, représentant la communauté urbaine Creusot-Montceau
Cécile Guénon, représentant le Parc naturel régional du Morvan
Virginie Pate, représentant le SIDEC
Christian Veille, représentant FNE21
Pierre Guille, représentant UFC Que Choisir
Philippe Vincent, Président de Rudologia
Etienne Henriot, représentant la Chambre régionale d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté
Amandine Borneck, représentant l'Université de Bourgogne
Yves Chevillon, représentant EDF
Blandine Aubert, directrice de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté (membre d'honneur)
Marie Renne, directrice adjointe de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (membre d'honneur)

Excusés :

Pascale Grappin, Conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté, pouvoir blanc attribué en séance à José Almeida
Amandine Borneck, représentant l'Université de Bourgogne, pouvoir blanc attribué en séance à Etienne Henriot (CRA BFC)
Bourgogne Energies Renouvelables, pouvoir à Jean-Patrick Masson
Daniel Sirugue, Président du CEN Bourgogne, pouvoir blanc attribué en séance à Christian Veille (FNE 21)
Vincent Godreau, représentant l'ONF
CESER Bourgogne-Franche-Comté

Participaient également à la réunion :

Maurine Perriot, ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Myriam Normand, directrice du SIDEC

Aurélien Loos, directeur d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté

Fabienne Lapiche-Jaouen, représentante du personnel, Alterre Bourgogne-Franche-Comté

Le quorum des votants est atteint avec 14 présents et 4 pouvoirs.

Ouverture de la séance à 14h15.

Rappel de l'ordre du jour du 26 mai :

1. Clôture des comptes 2020
2. Proposition de budget modificatif 2021
3. Point Adhésions – vote nouvelles adhésions
4. Proposition pour le déroulé de l'AG
5. Présentation des conclusions du stage « biomimétisme » - discussion positionnement d'Alterre
6. Niveau d'activité structurelle au 1^{er} janvier 2022, postes sur projets, activités et compétences à développer et composition d'équipe
7. Questions diverses
8. Présentation et discussion autour des premiers éléments de préparation des orientations triennales

Après le décompte des présents et pouvoirs, et le rappel de l'ordre du jour, J-P Masson appelle au vote du CA pour validation du compte rendu du CA du 15/12/2020.

Le CA valide à l'unanimité le compte rendu de séance du 15/12/2020.

Point préliminaire : démission du directeur

J-P. Masson informe d'un point préliminaire et passe la parole à A. Loos.

A. Loos informe qu'une offre pour un nouveau poste lui a été faite le 25/05/2021 et l'avoir acceptée. Au terme d'une période de préavis aménagée de quelques jours en accord avec le président, son contrat se terminera le 22/08/2021. L'équipe d'Alterre sera informée à 16h ce jour même, immédiatement suite au CA. Il informe avoir conscience de la période particulière à Alterre, notamment au regard des orientations triennales, et confirme croire fortement au rôle d'Alterre, à son intérêt et aux grandes qualités de l'équipe. Il souhaite que les membres et les pilotes d'Alterre se saisissent de l'occasion du changement de direction pour donner un nouvel élan à la structure. Enfin, il confirme son intention de s'investir jusqu'au terme de son contrat pour la réussite de la structure, de la transition, et restera disponible par la suite pour faciliter la passation selon ses possibilités.

J-P. Masson félicite A. Loos pour cette évolution, bien que regrettant ce départ pour Alterre et précise être informé de la démarche depuis le début. Il informe souhaiter aller le plus vite possible dans le recrutement pour éviter au maximum une vacance de direction, notamment dans le contexte des orientations triennales. Une démarche pour avoir recours à une aide extérieure dans le recrutement sera lancée, comme cela a été le cas lors du dernier changement de direction. Il sollicite les membres du CA pour connaître les volontaires qui s'impliqueraient dans la procédure, et notamment pour un jury de recrutement.,

S. Woynaroski estime qu'il est compliqué de se positionner « à chaud », notamment au regard des prochaines élections régionales courant juin. Il suivra néanmoins la méthodologie mise en place. Il

souhaite que ne soit pas confondu vitesse et précipitation, et que l'objectif soit de recruter la bonne personne, dans le contexte particulier des orientations triennales.

C. Hervieu confirme sa disponibilité pour le processus de recrutement comme elle l'avait fait la fois précédente. Elle confirme que le contexte particulier et les élections à venir rendent encore plus nécessaire la mobilisation des membres du CA et du bureau dans le processus.

J-P. Masson conclut en rappelant que le bureau et le CA seront informés de la procédure, et que si certains souhaitent s'impliquer, ils peuvent prendre contact avec le directeur ou lui-même. Il souhaite au maximum éviter une carence de direction trop longue, et d'avoir à pallier, en personne, cette absence, comme il l'a déjà fait par le passé, notamment faute de disponibilité.

1. Clôture des comptes 2020

C. Hervieu présente les éléments de clôture des comptes 2020 tels que transmis dans la note préparatoire et ses annexes.

J-P. Masson analyse la clôture en déficit et informe, qu'hormis la problématique spécifique liée au financement FEDER, le résultat aurait été positif, ce qui résulte du soutien des partenaires et d'un fort engagement de l'équipe dans les circonstances particulières de la COVID 19. Il remercie l'équipe pour cet engagement et la qualité du travail. Il conclut que ce résultat négatif est à hauteur de l'excédent de 2019, et que la situation d'Alterre revient à celle de 2018.

S. Woynaroski précise que, concernant les financements FEDER, la région est service instructeur et se doit d'appliquer les règles et recommandations, bien que cela puisse nuire à certaines structures, certaines associations s'étant retrouvées dans des situations très compliquées suite à des contrôles.

J-P. Masson informe que des évolutions de certaines règles concernant les fonds européens pourraient avoir lieu à l'avenir et faciliter certains dossiers.

Le CA vote à l'unanimité l'arrêté des comptes tel que présenté. Le résultat en déficit sera affecté au fonds associatif pour approbation par l'Assemblée générale.

2. Proposition de budget modificatif 2021

C. Hervieu expose la proposition de budget modificatif tel que présenté dans la note préparatoire et son annexe, et plus particulièrement pour tenir compte de l'évolution du FEDER à la baisse, et la mise en œuvre d'une nouvelle action « Plantons des haies » dans le cadre du plan de relance.

J-P. Masson remercie EDF pour le maintien du mécénat sur d'autres actions du programme de travail suite à l'abandon de l'action « IRV ».

Y. Chevillon confirme le maintien du mécénat et le soutien d'EDF à Alterre.

J-P. Masson informe que la mise en œuvre du budget tel que voté devra prendre en compte l'accompagnement au recrutement d'une nouvelle direction suite à l'information donnée en point préliminaire ainsi que sur les incidences en dépenses RH qui sont liées.

Le CA vote à l'unanimité le budget modificatif.

3. Point Adhésions – Vote nouvelles adhésions

A. Loos fait un point sur les renouvellements d'adhésion et présente les candidatures de l'Association régionale des Truffes en Bourgogne-Franche-Comté et de l'ASCOMADE, parrainées par des membres du bureau tel que prévu aux statuts d'Alterre.

Le CA vote à l'unanimité les adhésions de l'Association régionale des Truffes en Bourgogne-Franche-Comté et de l'ASCOMADE.

4. Proposition pour le déroulé de l'AG

J-P. Masson présente la proposition d'ordre du jour et de déroulé de l'AG du 10 juin. Il précise qu'afin de tenir compte des élections régionales du mois de juin, il était envisagé de décaler l'Assemblée générale à l'automne, mais qu'il est nécessaire que l'AG se prononce sur un certain nombre de points avant le 30 juin. Aussi, il est proposé que l'AG du 10 juin se tienne en visioconférence et que soit soumis le rapport d'activité 2020, la clôture des comptes 2020, le programme de travail 2021 et le budget 2021.

Une seconde AG sera convoquée à l'automne pour le renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau et pour se pencher sur les orientations triennales.

Le CA vote à l'unanimité la proposition de déroulé de l'AG du 10 juin 2021.

5. Présentation des conclusions du stage « biomimétisme » - discussion positionnement d'Alterre

A. Loos fait une présentation synthétique des résultats du stage « biomimétisme » en partenariat avec le CEEBIOS qui s'est achevé en mars telle présentée dans la note préparatoire, et l'opportunité, si ce partenariat est confirmé et si des financements spécifiques sont trouvés, de prolonger le travail réalisé par un nouveau stage.

En réponse à une question de B. Aubert, A. Loos précise que l'encadrement du stage sera fait par Alterre et le CEEBIOS, et que pour Alterre la personne responsable du stage sera David Michelin.

S. Woynaroski confirme que, sur le principe, le sujet du biomimétisme est important et il y est favorable. C'est un sujet qui est à la croisée de nombreuses politiques publiques. Il interroge concernant les sujets à approfondir, avec les acteurs de la recherche et de la santé et s'il y a déjà des contacts pour les financements. Il suggère également de chercher des financements autres que ceux de la Région pour multiplier les chances de débloquer les fonds nécessaires.

A. Loos confirme que des contacts ont été pris, mais qu'avec un certain nombre d'acteurs, le temps du stage de 6 mois n'a pas permis de pousser les investigations, et cela nécessiterait d'approfondir les travaux. Concernant les financements, Alterre n'a pas pris de contacts directs. Des échanges ont eu lieu suite à la restitution mais n'ont pas été poussés. A ce stade, il n'y a pas de financements clairement identifiés et disponibles.

Suite à une demande de P. Guille concernant les sigles, il est précisé :

AER : Agence économique régionale

ARB : Agence régionale de la biodiversité

OFB : Office français de la biodiversité

SRB : Stratégie régionale de la biodiversité

SRESRI : Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

FREC : Feuille de route régionale économie circulaire

Le CA valide à l'unanimité le lancement d'un second stage sur le biomimétisme sous condition du renouvellement du partenariat avec le CEEBIOS et que les financements spécifiques soient trouvés.

6. Niveau d'activité structurelle au 1er janvier 2022, postes sur projets, activités et compétences à développer et composition d'équipe

J-P. Masson propose que, au regard des nouvelles circonstances liées au changement de direction, et des débats quant au planning de cette discussion qui ont eu lieu en Bureau, le point soit reporté à un prochain CA après l'été.

Le report du point ne fait pas l'objet de discussion.

7. Questions diverses

Les membres du CA ne relèvent pas de questions diverses à mettre en débat.

8. Présentation et discussion autour des premiers éléments de préparation des orientations triennales

J-P. Masson donne la parole à A. Loos pour exposer le point sur les orientations triennales.

A. Loos expose les éléments présentés dans la note préparatoire au CA. Il débute son propos par les objectifs et le planning général du processus d'orientations triennales. Il confirme que, contrairement au planning présenté dans la note, le sujet ne sera pas mis en discussion lors de l'AG de juin mais pour celle de l'automne. Il informe sur le lancement du processus en interne avec des réunions d'équipe dont une synthèse des pistes de travail est présenté au CA. Il poursuit par une mise en contexte des engagements d'Alterre.

En l'absence de questions des membres du CA, A. Loos poursuit par la présentation des réflexions autour des activités d'observation. Il insiste sur la nécessaire liaison entre l'observation et l'animation des transitions pour la mise en œuvre des actions et politiques, les maillons d'une même chaîne qu'il est nécessaire de coordonner. Il poursuit la présentation des éléments mis à disposition dans la note préparatoire.

La présentation synthétique des réflexions sur les activités d'observation n'appelle pas de questions ou de réflexion spécifique des membres du CA.

A. Loos poursuit par la présentation des réflexions autour des activités d'appui à l'animation des territoires en transition.

B. Aubert remarque que les propositions sont très intéressantes mais recourent des choses qui se font déjà notamment par la Région, l'Ademe et la DREAL, par exemple les ambassadeurs du DD qui semble se rapprocher du réseau des POTES, ou encore une plateforme partenariale qui existe déjà et qui sert notamment à un service de questions/réponses. Les propositions ne feront sens que si elles sont travaillées, articulées et concertées avec la Région, l'Ademe et la DREAL notamment.

A. Loos présente ensuite les réflexions sur l'innovation et l'exploration des enjeux, qu'il illustre avec quelques sujets ou partenaires potentiels.

J-P. Masson remercie les salariés pour le travail important fait, certes avec leur prisme. Il s'agit de très bonnes bases pour la suite des travaux. Il invite l'ensemble des partenaires à contribuer, même en amont de moments plus formels des orientations, s'ils le souhaitent, en apportant des suggestions ou propositions. Le travail et l'analyse de la situation de l'activité par les salariés d'Alterre et les potentiels pour le futur constitue une très bonne base de travail.

M. Renne confirme que les éléments proposés sont intéressants et que cela constitue une bonne base de travail. Il y a besoin d'un processus d'approfondissement sur cette base pour préciser les actions qui pourront être portées, pour éviter les redondances et travailler sur les bonnes complémentarités. Elle informe que côté Etat, il va y avoir un vrai travail de réflexion de rationalisation de l'organisation en matière de connaissance et d'observatoire. Il y a de nombreux observatoires, ce n'est pas la connaissance qui manque mais la façon dont on l'utilise derrière. Il serait intéressant que, sur cette base, avec le temps disponible sur les mois à venir, de travailler pour aller vers des propositions plus opérationnelles en travaillant sur les complémentarités entre chacun.

B. Aubert confirme qu'il y a des besoins. La question serait de trouver comment imbriquer toutes les missions entre les acteurs pour être le plus efficace possible.

S. Woynaroski remercie les salariés pour le travail préliminaire et les bases transmises. Il n'est jamais simple de préparer une base « martyre » qui est ensuite soumise aux discussions. Il dit qu'il mesure, à l'issue de deux mandats régionaux, la nécessité absolue de trouver les bonnes articulations pour trouver de l'efficacité face aux urgences sur tous ces sujets, et la rationalisation des moyens face aux contraintes. La Région interviendra bien entendu dans ces réflexions, avec les élus qui seront en charge suite aux élections.

J-P. Masson remercie l'équipe et pense qu'il faut considérer Alterre et les orientations triennales comme un élément important qui vise à faciliter les choses dans les territoires et entre les acteurs. Il engage chacun à participer dans cet esprit collectif.

A. Loos retient que les éléments présentés, appuyés des commentaires et avis exprimés, font plutôt consensus et constituent une bonne base pour poursuivre le travail.

FIN DU CA : 15h50

Fait à Dijon, le 02/06/2021

Jean-Patrick MASSON, président

